

Aspects dynamiques de la structure du chômage au Québec Dynamic aspects of the structure of unemployment in Quebec

Francine Mayer, Paul-Martel Roy, Isabel Maldonado et Laurent Pilotto

Volume 61, numéro 2, juin 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601328ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/601328ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)
1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mayer, F., Roy, P.-M., Maldonado, I. & Pilotto, L. (1985). Aspects dynamiques de la structure du chômage au Québec. *L'Actualité économique*, 61(2), 200–219. <https://doi.org/10.7202/601328ar>

Résumé de l'article

Ce texte examine la structure du chômage au Québec en termes de durée, de fréquence et de concentration du chômage. La méthodologie adoptée est celle développée par Clark et Summers pour les États-Unis, qui a été reprise par Hasan et De Broucker pour le Canada. Les résultats les plus frappants sont la proportion élevée du chômage causé par les longues périodes de chômage et la part relativement élevée du chômage qui se termine par des sorties de la population active. Ce dernier phénomène s'observe plus particulièrement chez les jeunes et chez les femmes.

ASPECTS DYNAMIQUES DE LA STRUCTURE DU CHÔMAGE AU QUÉBEC

Francine MAYER*

et

Paul-Martel ROY*

Université du Québec à Montréal

Ce texte examine la structure du chômage au Québec en termes de durée, de fréquence et de concentration du chômage. La méthodologie adoptée est celle développée par Clark et Summers pour les États-Unis, qui a été reprise par Hasan et De Broucker pour le Canada. Les résultats les plus frappants sont la proportion élevée du chômage causé par les longues périodes de chômage et la part relativement élevée du chômage qui se termine par des sorties de la population active. Ce dernier phénomène s'observe plus particulièrement chez les jeunes et chez les femmes.

Dynamic aspects of the structure of unemployment in Quebec. — The purpose of this paper is to examine the structure of unemployment in Quebec, in terms of duration, frequency and concentration. The methodology adopted has been developed by Clark and Summers for the United States, and used by Hasan and De Broucker for Canada. The most striking results are: (i) the high concentration of unemployment, that is the high proportion of unemployment caused by relatively few periods of long duration, and (ii) the large extent to which unemployment ends with withdrawals from the labor force rather than with returns to employment. This last phenomenon applies especially to women and young people.

*Avec la collaboration de Isabel Maldonado et Laurent Pilotto.

Nous tenons à remercier très sincèrement Patrice De Broucker du Conseil Économique du Canada, qui nous a donné accès à ses travaux les plus récents et nous a transmis des données sans lesquelles nous n'aurions pu compléter ce travail. Nous remercions également Pierre Fortin et un lecteur anonyme pour leurs nombreux commentaires et critiques.

Cette étude a été financée par le fonds F.C.A.C.

I. OBJECTIF

Le niveau de chômage est très élevé au Québec, plus encore que dans l'ensemble du Canada. Si plusieurs études se sont attardées à l'analyse du chômage selon ses composantes saisonnière, frictionnelle, conjoncturelle et structurelle, un aspect de l'analyse a été largement négligé jusqu'ici au Québec et c'est la structure même du chômage, en termes de fréquence, de durée et de concentration. L'objectif de notre recherche consiste donc essentiellement à acquérir une meilleure connaissance de la structure du chômage au Québec, puisque actuellement on utilise encore beaucoup, pour traiter du cas québécois, des résultats obtenus pour l'ensemble du Canada¹.

II. PROBLÉMATIQUE

Au cours des années 1970, s'est développée une optique dynamique selon laquelle le marché du travail est analysé en termes de flux de transition entre emploi, chômage et inactivité. Cette approche permet de mieux comprendre et de confronter deux visions opposées du chômage², soit :

1. La vision dite traditionnelle, qui suggère qu'un groupe de «travailleurs défavorisés» se retrouvent la plupart du temps sans emploi et, par conséquent, comptent pour une large part du chômage observé. Empiriquement, cela devrait se traduire par une concentration relativement élevée du chômage chez certains groupes démographiques, et par des durées de chômage relativement longues.
2. La «nouvelle vision», qui explique le niveau de chômage par un taux de roulement (fréquence) élevé de la main-d'oeuvre entre emploi et chômage. Ainsi, c'est surtout l'instabilité dans l'emploi, et beaucoup moins les périodes de chômage prolongées, qui constitue l'explication première du chômage. Dans ce cas, on devrait observer une incidence relativement forte du chômage chez certains groupes démographiques et une faible concentration.

L'hypothèse que l'on veut tester ici est la suivante: la structure du chômage au Québec est caractérisée par sa forte concentration chez certains groupes démographiques particuliers et par sa longue durée relative.

1. Hasan, A. et P. De Broucker ont entrepris une étude dans ce sens, sur l'ensemble des régions canadiennes, mais leur optique en est une essentiellement de comparaisons interrégionales, et à un niveau moins désagrégé que ce que l'on se propose de faire ici. Voir Hasan A. et P. De Broucker, *Chômage et dynamique du marché du travail au Canada*, Conseil Économique du Canada, 1985.

2. Clark, K.B. et L.H. Summers, «The Dynamics of Youth Unemployment», in *The Youth Labour Market Problem: Its Nature, Causes, and Consequences*, édité par Freeman, R.B. et D.A. Wise, The University of Chicago Press, Chicago, 1982.

III. MÉTHODOLOGIE

Pour étudier la structure du chômage au Québec, nous nous proposons d'abord d'examiner les mouvements bruts entre les différentes situations d'activité de la population en âge de travailler, soit : emploi, chômage et inactivité. Les données de flux bruts entre ces trois états, préparées par Statistique Canada, sont disponibles pour le Québec sur une base mensuelle, pour la période 1976-I à 1982-XII, ventilées par sexe et pour cinq groupes d'âge, soit : 15-19, 20-24, 25-44, 45-64, 65 et plus³. Elles sont obtenues de l'exploitation du caractère partiellement longitudinal de l'information recueillie dans l'enquête mensuelle sur la population active (EPA). Cette enquête utilise une technique de groupe constant avec renouvellement (un sixième de l'échantillon est renouvelé chaque mois) selon laquelle tous les individus d'un ménage inclus dans l'échantillon sont interviewés pendant six mois consécutifs, puis retirés de l'échantillon. La méthode qui permet d'en tirer les données de flux bruts est celle du recouplement. Très brièvement, elle consiste à comparer et appairer les dossiers individuels des personnes faisant partie de l'échantillon de l'EPA pour deux mois consécutifs, et d'y relever les changements de statuts. Les estimations des variations mensuelles brutes de la population étudiée⁴ supposent un modèle fermé dans lequel on néglige les entrées et sorties de la population dues à la mortalité, au vieillissement et à la migration.

Les flux bruts de la population active se présentent sous la forme d'une matrice (F), qui décrit les mouvements des personnes entre deux mois consécutifs t et $t + 1$. Les lignes représentent les états au temps t , et les colonnes les états au temps $t + 1$. Les symboles E , U et N désignent l'emploi, le chômage et l'inactivité respectivement :

$$F = \begin{bmatrix} EE & EU & EN \\ UE & UU & UN \\ NE & NU & NN \end{bmatrix}$$

où IJ représente le nombre de personnes qui passent de l'état I au temps t à l'état J au temps $t + 1$, $I, J = E, U, N$.

De ces matrices de flux bruts de transition sont dérivées des matrices de taux de transition (P). La matrice P est obtenue en divisant chaque élément IJ de la matrice F par la somme des éléments de la ligne I , c'est-à-dire par le stock de personnes dans l'état I au temps t :

3. Ces données ont été compilées à l'origine pour le Conseil Économique du Canada. Le ruban magnétique contient les données de flux pour l'ensemble du Canada, pour chacune des provinces canadiennes et pour chacune des cinq régions canadiennes.

4. Celle-ci ne comprend pas les jeunes de moins de 15 ans, les membres des forces armées et les personnes vivant en institution.

$$P = \begin{bmatrix} P(E E) & P(E U) & P(E N) \\ P(U E) & P(U U) & P(U N) \\ P(N E) & P(N U) & P(N N) \end{bmatrix}$$

où $P(IJ) = IJ / \sum_j IJ$ est une approximation de la probabilité de passer de l'état I à l'état J , entre les mois t et $t+1$ ⁵.

Une matrice typique des taux de transition mensuels est obtenue pour chaque année, en prenant une moyenne des taux de transition pour les douze paires de mois consécutifs. C'est à partir de ces matrices typiques que l'on calcule l'incidence et la durée moyenne du chômage et que l'on dérive la distribution complète de la durée du chômage.

Les calculs de l'incidence et de la durée moyenne du chômage sont basés sur l'hypothèse markovienne d'équilibre stationnaire. Le modèle de Markov suppose que la probabilité de se trouver dans un état donné au temps $t+1$, ne dépend que de l'état au temps t et ne dépend pas des états aux temps $t-1, t-2, t-3, \dots$. Dans le cas qui nous intéresse, cela revient à dire que la probabilité $P(IJ)$ est fonction de I et J seulement et donc, que pour I et J donnés, $P(IJ)$ est constant et ne dépend pas, par exemple, du temps passé dans l'état I . Si $I = U$ et $J = E$, on dira que $P(UE)$, la probabilité de sortir du chômage vers l'emploi, est indépendante du nombre de mois passés en chômage. Cette hypothèse semble peu réaliste et n'est pas appuyée par les données dont on dispose. Cependant elle s'avère utile dans le calcul des taux de chômage annuels, durée moyenne du chômage et incidence, parce que d'une part, elle implique des calculs très simples et d'autre part, les résultats obtenus diffèrent de façon peu significative des résultats dérivés de l'hypothèse moins restrictive de variation des probabilités de transition $P(IJ)$ en fonction de la longueur de la période passée dans l'état I .

Par définition, il y a équilibre stationnaire si la probabilité d'être dans un état I au temps t est égale à la probabilité d'être dans l'état I au temps $t+1$. En d'autres mots, sous équilibre stationnaire, les flux d'entrée dans un état pendant une période donnée sont exactement compensés par les flux de sortie de cet état pendant la même période. Or, on peut démontrer⁶ que, de façon générale, un processus de Markov tend vers un équilibre stationnaire quand le nombre d'observations, c'est-à-dire le

5. Dans la suite du texte, on parlera indifféremment de taux de transition ou de probabilité de transition. Les taux de transition sont calculés à partir d'un échantillon donné. Ils peuvent être interprétés comme étant des estimations des probabilités de transition correspondantes, pour l'ensemble de la population en âge de travailler.

6. Voir Weber, J.E., *Mathematical Analysis: Business and Economic Applications*, Harper & Row, New York, 1982.

nombre de transitions, devient infiniment grand. Si c'est le cas, on vérifie que le taux de chômage (u) peut s'écrire⁷ :

$$u = \alpha / (\alpha + \beta)$$

$$\text{où: } \alpha = P(EU) + [1 - PNE] P(EN)$$

$$\beta = P(UE) + PNE \cdot P(UN)$$

$$PNE = P(NE) / [P(NE) + P(NU)]$$

De plus, la durée moyenne d'une période de chômage [$D(UU)$], mesurée en mois, est obtenue comme suit :

$$D(UU) = 1 / [1 - P(UU)]$$

Finalement, on a : $u = S \cdot D(UU)$

où, S représente la fréquence (incidence) du chômage, mesurée comme la proportion, en pourcentage, de la population active qui entre en chômage au cours d'une unité de temps donnée (ici, un mois).

Cette dernière relation permet d'exprimer le taux de chômage comme étant le produit de deux composantes, soit : 1) la fréquence du chômage et 2) la durée moyenne d'une période de chômage. Par exemple, un taux de chômage de 10% pourra se décomposer en une fréquence de 10%/mois et une durée moyenne de 1 mois. À l'autre extrême, on pourrait avoir une fréquence de 1%/mois et une durée moyenne de 10 mois. Évidemment ces deux situations sont fort différentes et impliquent des suggestions de politiques économiques qui peuvent différer beaucoup. Dans le premier cas, le fardeau du chômage en termes de durée est relativement léger pour les individus qui le subissent et partagé par un grand nombre. Le problème semble se localiser au niveau de la forte incidence du chômage, donc, des faibles durées de l'emploi ou de l'inactivité. Des politiques permettant d'améliorer la stabilité dans l'emploi pourraient être appropriées. Dans le deuxième cas, un nombre relativement petit de personnes se retrouvent en chômage pour de longues périodes. Ici, des politiques de création d'emploi ou d'aide à la formation pourraient s'avérer utiles.

La durée moyenne d'une période de chômage est un indice de tendance centrale, rien de plus. Son contenu informatif sera très élevé si la distribution de la durée d'une période de chômage est unimodale et très concentrée autour de la moyenne. Inversement, elle sera peu informative si cette distribution est aplatie et peu concentrée, et pourra même induire en erreur si la distribution de la durée d'une période de chômage est multimodale ou très asymétrique. Pour cette raison, il semble extrêmement important de considérer non seulement un indice synthétique de la

7. Voir Marston, S.T., «Employment Instability and High Unemployment Rates», *Brookings Papers on Economic Activity*, 1976:1, pp. 172-73 et p. 177.

durée d'une période de chômage, mais bien la distribution complète de cette durée⁸.

Or, si l'hypothèse d'équilibre stationnaire s'avère peu contraignante en pratique dans le calcul de la durée moyenne d'une période de chômage, ce n'est plus vrai quand on veut obtenir des mesures de concentration du chômage qui, sous cette hypothèse, sont sous-estimées de façon significative⁹. Cela veut dire que la distribution de la durée d'une période de chômage ne peut être obtenue de façon correcte sous l'hypothèse d'équilibre stationnaire, et c'est pourquoi cette dernière doit, à cette étape, être rejetée. Pour obtenir la distribution complète de la durée et en tirer des mesures de concentration du chômage, nous devons substituer à l'hypothèse markovienne de constance des probabilités de transition, une hypothèse qui est plus fidèle aux données disponibles, selon laquelle la probabilité de transition de I vers J dépend de la durée de la période passée en I . Par exemple, si $I = U$ et $J = E$, on aura :

$$P(UE) = f(tU)$$

où :

f est dite « fonction de risque »

tU représente le nombre de mois passés en chômage.

C'est à partir des « fonctions de risque » pour $P(UE)$ et $P(UN)$ que l'on tire la distribution de la durée d'une période de chômage et les estimations de la concentration du chômage¹⁰.

Examinons maintenant les principaux estimateurs présentés au tableau 3, soit la durée moyenne d'une période de chômage, la proportion des périodes de chômage de durée supérieure à x mois et la proportion du chômage dû à des périodes de durée supérieure à x mois, afin d'en mieux comprendre la signification, l'utilité et les limites.

La durée moyenne d'une période de chômage n'est pas nécessairement un bon indicateur de la difficulté d'accès à l'emploi pour le chômeur moyen. En fait, on peut penser qu'elle sous-estime cette difficulté et ce, essentiellement pour deux raisons. D'abord, il y a la possibilité, qu'il faudra vérifier pour le Québec, de périodes de chômage multiples entre-

8. On doit à Clark et Summers d'avoir été les premiers à mettre en évidence l'importance de la distribution complète de la durée d'une période de chômage, en particulier dans les calculs de concentration du chômage. Voir Clark, K.B. et L.H. Summers, « Labor Market Dynamics and Unemployment: A Reconsideration », *Brookings Papers on Economic Activity*, 1979:1.

9. Voir Hasan, A. et P. De Broucker, « Duration and Concentration of Unemployment », *Revue Canadienne d'Économique*, vol. 15, n° 4, novembre 1982, pp. 744-747.

10. Un appendice technique peut être obtenu directement des auteurs. Il est présenté dans Mayer, F. et P.-M. Roy, « Aspects dynamiques et implications théoriques de la structure du chômage au Québec », cahier 8408L, LABREV, UQAM.

coupées de courtes périodes d'inactivité. Ensuite, le taux élevé des passages entre chômage et inactivité, pour l'ensemble des groupes démographiques, suggère qu'il n'est pas aisé de distinguer entre chômage et inactivité, et qu'un pourcentage significatif d'inactifs pourraient être en réalité des chômeurs découragés¹¹.

Clark et Summers (1979) ont beaucoup insisté sur le problème de « relation floue » entre chômage et inactivité. Pour en tenir compte, ils ont suggéré le calcul de la durée moyenne d'une période de chômage pour le « travailleur non-découragé », qui exclut l'effet des sorties du chômage vers l'inactivité. C'est-à-dire que la durée moyenne est calculée conditionnellement au non-retrait de la population active. Comme le soulignent les auteurs¹², ce calcul est purement illustratif car il ne porte pas sur le sous-ensemble des chômeurs qui effectivement ne quitteront le chômage que lorsqu'ils auront trouvé un emploi, mais il suppose que les chômeurs qui ont quitté la population active auraient eu la même probabilité de trouver un emploi que ceux qui ont poursuivi activement la recherche d'un emploi. Dans ce sens, le chiffre obtenu surestimera la durée moyenne d'une période de chômage pour le « travailleur non découragé ». On peut penser que la « vraie » durée moyenne d'une période de chômage se situe entre les estimations de la durée moyenne d'une période de chômage¹³ et de la durée moyenne d'une période de chômage pour le « travailleur non découragé »¹⁴.

La proportion des périodes de chômage d'une durée supérieure à x mois ($x = 1, 2, 3, \dots$) est une mesure imparfaite de la concentration du chômage. Elle mesure la part des périodes de chômage d'une durée donnée sur l'ensemble des périodes de chômage. Par exemple, on pourra calculer la part des périodes de chômage qui durent 1 mois ou moins et constater que celles-ci représentent souvent environ 45% de l'ensemble des périodes de chômage¹⁵. Or, plus la durée d'une période de chômage est prolongée, plus celle-ci contribue au chômage total (c'est-à-dire au nombre total de mois de chômage). Supposons que l'on ait 20 périodes de chômage d'une durée égale à 1 mois et 5 périodes de chômage d'une durée de 6 mois. Dans ce cas, la proportion des périodes de chômage qui durent 1 mois est égale à 80% (20/25) alors que les périodes de chômage d'une durée de 6 mois comptent pour 20% (5/25) de l'ensemble des périodes de chômage. Or, 20 périodes de chômage de 1 mois représen-

11. Mentionnons que l'hypothèse de découragement est appuyée par le fait que, de façon générale, le ratio $UN/(UN + UE)$, qui est une estimation de la probabilité conditionnelle qu'un individu devienne inactif étant donné qu'il sort du chômage, augmente avec la durée du chômage. D'où, sous-estimation de la durée du chômage.

12. Clark et Summers (1979), *loc. cit.*, p. 21.

13. Voir ESTIM 01, tableau 3.

14. Voir ESTIM 02, tableau 3.

15. Voir ESTIM 03, tableau 3.

tent 20 mois de chômage et 5 périodes de chômage de 6 mois représentent 30 mois de chômage. Par conséquent, la *proportion du chômage* dû à des périodes de chômage de 1 mois est égale à 40% (20/50), alors que la part du chômage dû à des périodes de chômage de 6 mois représente 60 % (30/50) du chômage total. Il en ressort que, bien que le nombre de courtes périodes de chômage domine largement (80% de l'ensemble des périodes de chômage) celles-ci contribuent proportionnellement moins au chômage total que les périodes plus longues et représentent finalement une moindre part (40%) du chômage total.

En résumé, l'estimateur « proportion du chômage dû à des périodes de durée supérieure à x mois » pondère les périodes de chômage par leurs durées respectives. Pour sa part, l'estimateur « proportion des périodes de chômage de durée supérieure à x mois » accorde une pondération uniforme à chacune des périodes, quelle que soit sa durée. Évidemment, les conclusions que l'on tire quant à la concentration du chômage pourront être fort différentes selon que l'on utilise l'un ou l'autre estimateur. Pour reprendre l'exemple précédent, si la proportion des périodes de chômage de durée inférieure ou égale à 1 mois est en moyenne approximativement égale à 45%, ces périodes de chômage comptent en général pour environ 15 à 20% du chômage total¹⁶. L'estimateur « proportion du chômage dû à des périodes de chômage de durée supérieure à x mois » nous apparaît être un meilleur indicateur de la concentration du chômage car il fait mieux ressortir la part relativement lourde du chômage supporté par un nombre relativement petit de « travailleurs défavorisés ».

IV. ANALYSE DES RÉSULTATS

IV.1 *Bref aperçu de la conjoncture sur la période 1976 à 1982*¹⁷

Notre analyse couvre la période 1976 à 1982. Au cours de cette période, la conjoncture s'est modifiée très sensiblement. Si on s'intéresse plus particulièrement au chômage, on observe que le taux de chômage global est passé de 8,7% en 1976 à 13,8% en 1982. L'augmentation du chômage a affecté l'ensemble des groupes démographiques. Sur l'ensemble de la période, les adolescents (15-19 ans) et les jeunes adultes (20-24 ans) sont les plus touchés par le chômage. En 1982, les chiffres officiels (qui négligent le phénomène de découragement, impliquant de faibles entrées sur le marché du travail et de fortes sorties de la population active) sont de 28,3% pour les adolescents et de 20,6% pour les 20-24 ans. Cependant, les hommes de 25-44 ans sont les plus touchés en termes d'augmentation du taux de chômage. En effet, celui-ci passe du simple au double entre 1976 et 1982, soit de 5,7 à 11,8%. Quant au taux de chômage

16. Voir ESTIM 04, tableau 3.

17. Les chiffres cités dans cette section sont tirés du tableau 2 présenté dans Mayer, F. et P.-M. Roy, *loc. cit.*, pp. 58-64.

des femmes de 25 à 64 ans, il est toujours supérieur (de 0,8 à 3% selon la catégorie d'âge) au taux de chômage observé chez les hommes appartenant au même groupe d'âge.

Il est intéressant de noter que sur la période 1976 à 1981, le taux d'activité des femmes a augmenté de façon sensible et régulière, passant de 41,1% en 1976 à 47,0% en 1981. La conjoncture particulièrement défavorable de 1982 a cependant fait reculer ce taux d'un peu plus d'un point de pourcentage, à 45,9%. C'est le taux d'activité des femmes de 25-44 ans qui a fait le bond le plus impressionnant, soit plus de 10 unités de pourcentage sur une période de sept ans, passant de 48,5% en 1976 à 60,2% en 1981, pour décroître à 58,9% en 1982.

IV.2 *Effets de la conjoncture sur la durée, l'incidence et la concentration du chômage*¹⁸

Les effets de la détérioration de la conjoncture entre 1976 et 1982 sur les résultats quant à la durée, à l'incidence et à la concentration du chômage ont été significatifs. Par exemple, la durée moyenne d'une période de chômage a augmenté de 2,3 mois en 1976 à 2,9 mois en 1982, si on considère l'ensemble des groupes démographiques. La part du chômage causé par les très courtes périodes de chômage (de durée inférieure ou égale à un mois) a diminué de 21,9 à 15,8% entre 1976 et 1982, la proportion de ces périodes de chômage passant de 51% en 1976 à 43,2% en 1982. En 1976, plus de 50% du chômage était dû à des périodes de chômage de trois mois et moins. En 1982, ce chômage de courte durée comptait pour moins de 40% du chômage total. Simultanément, l'importance relative des longues périodes de chômage et, par conséquent, la concentration du chômage s'accroissait. Par exemple, les périodes de chômage de six mois et plus expliquaient 20,8% du chômage en 1976 et 33,1% en 1982. Pour les périodes d'un an et plus, les chiffres correspondants passent de 3 à 9,6% entre 1976 et 1982.

La part du chômage expliquée par les périodes de chômage qui se terminent hors population active a augmenté sensiblement sur la même période, passant de 52% en 1976 à 61,4% en 1982¹⁹. Cela veut dire que, globalement, en 1982 moins de 39% du chômage provenait de périodes de chômage qui se terminent par l'accès à l'emploi: 41,8% chez les hommes, aussi peu que 34,2% chez les femmes. De plus, la part du chômage due aux courtes périodes de chômage (trois mois et moins) et se terminant en emploi a perdu plus de huit unités de pourcentage, passant

18. Les chiffres cités dans cette section sont tirés des tableaux 2 et 4 présentés dans Mayer, F. et P.-M. Roy, *loc. cit.*, pp. 58-64 et pp. 72-74.

19. L'augmentation de ce type de chômage a été plus forte chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les sorties de la population active sont demeurées plus importantes chez les femmes comparativement aux hommes.

de 26,9% en 1976 à 18,1% en 1982. Finalement, l'incidence du chômage s'est accrue entre 1976 et 1982, passant, en moyenne, de 3,5 à 5%/mois.

En résumé, la conjoncture de moins en moins favorable a entraîné une augmentation de l'importance relative des longues périodes ou, en d'autres mots, un accroissement de la concentration du chômage et, parallèlement, une diminution du poids relatif des périodes de chômage qui se terminent par l'accès à l'emploi²⁰.

IV.3 *Durée, incidence et concentration du chômage : comparaisons entre groupes démographiques*

Si l'état de la conjoncture affecte de façon évidente les résultats quant à la durée, à l'incidence et à la concentration du chômage, elle a relativement peu d'effets sur les différences entre groupes démographiques²¹. On a donc choisi d'examiner ces différences pour l'année 1981.

L'examen des résultats porte sur trois points principaux, soit :

- a) les taux de transition entre emploi, chômage et inactivité ;
- b) les contributions respectives de l'incidence et de la durée moyenne du chômage au taux de chômage ;
- c) l'importance de la concentration du chômage et des sorties de la population active.

a. *Taux de transition entre emploi, chômage et inactivité*

L'examen des taux de transition montre que, de façon générale, la probabilité de quitter le chômage vers l'emploi dans un mois donné est faible pour l'ensemble des groupes démographiques, soit 18,1% en moyenne. Le taux de passage du chômage vers l'emploi est le plus élevé chez les hommes de 20-24 ans, avec 21,4%. Il est le plus faible chez les femmes de 25-44 ans et chez les 45-64 ans, soit entre 14 et 16%.

Si les passages de l'activité vers l'inactivité sont significatifs, ce sont de loin les adolescents qui ont la plus forte propension à sortir de la population active à l'intérieur d'un mois donné. En effet, 24,5% des 15-19 ans quittent le chômage vers l'inactivité, par comparaison à 13,1% chez les hommes de 25 à 44 ans. Chez les femmes, les taux de transition du chômage vers l'inactivité varient entre 19,5 et 26,2% ; mis à part les adolescents, ces taux sont toujours plus élevés chez les femmes que chez

20. On peut donc penser que lorsque la conjoncture se détériore, la durée du chômage est sous-estimée et son incidence surestimée.

21. Cette affirmation est basée sur un examen détaillé des résultats d'estimation présentés dans les tableaux 2 et 3 (voir Mayer, F. et P.-M. Roy, *loc. cit.*, pp. 58-71), pour l'ensemble des groupes démographiques et pour la période 1976 à 1982.

TABLEAU I
 TAUX DE TRANSITION
 (MOYENNES ANNUELLES EN POURCENTAGE)
 — 1981 —

	<i>P(EU)</i>	<i>P(EN)</i>	<i>P(UE)</i>	<i>P(UN)</i>	<i>P(NE)</i>	<i>P(NU)</i>	<i>PNE</i>
Hommes et femmes							
Tous les âges	1,91	2,56	18,05	18,94	3,07	3,51	46,66
15-19 ans	4,02	10,76	18,62	24,48	6,51	5,07	56,22
20-24 ans	3,06	3,23	20,45	16,07	6,96	10,18	40,61
25-44 ans	1,62	1,41	17,59	16,74	3,90	5,63	40,92
45-64 ans	1,19	1,70	14,98	22,11	1,90	2,19	46,45
Hommes							
Tous les âges	1,97	2,03	18,85	16,62	4,73	5,83	44,79
15-19 ans	4,55	10,51	17,85	24,65	7,60	5,58	57,66
20-24 ans	3,62	3,48	21,36	13,68	10,84	14,02	43,60
25-44 ans	1,65	0,81	19,71	13,07	8,77	19,52	31,00
45-64 ans	1,19	1,23	14,54	19,67	3,76	5,63	40,04
Femmes							
Tous les âges	1,81	3,40	16,99	21,96	2,36	2,51	48,46
15-19 ans	3,40	11,06	19,60	24,27	5,49	4,60	54,41
20-24 ans	2,43	2,95	19,13	19,52	4,70	7,93	37,21
25-44 ans	1,58	2,37	15,18	20,91	3,18	3,57	47,11
45-64 ans	1,18	2,66	15,71	26,16	1,41	1,29	52,22

les hommes appartenant au même groupe d'âge. De plus, dans un mois typique, les adolescents passent de l'emploi à l'inactivité dans une proportion de 10,8%²², par comparaison à 0,8% chez les hommes de 25-44 ans à l'autre extrême. Chez les 20-24 ans, le taux de transition de l'emploi à l'inactivité est de 3,2%, nettement plus élevé que chez les hommes de 25-44 ans. Ces proportions varient entre 2,4 et 3% chez les femmes de 20 à 64 ans. On en conclut à l'attachement relativement faible des adolescents à la population active en général, et à l'emploi en particulier. Cela peut s'expliquer en partie par des retours aux études, mais aussi par le fait que les jeunes sont en général les moins expérimentés et les moins qualifiés. Par conséquent, ils sont souvent les premiers à être mis à pied quand la conjoncture devient moins bonne. Ce dernier commentaire s'applique aussi, dans une certaine mesure, aux jeunes adultes (20-24 ans). Les taux

22. Ce chiffre représente une moyenne annuelle. Il sera évidemment affecté par l'importance de l'emploi saisonnier chez les jeunes, plus particulièrement les étudiants, qui sont pour la plupart actifs pendant la période couvrant les mois de mai à septembre. Voir Hasan, A. et P. De Broucker, « Rotation et instabilité d'emploi sur le marché du travail des jeunes au Canada », in *La nature du chômage des jeunes — Analyse à l'intention des pouvoirs publics*, OCDE, Paris, 1984.

de transition de l'emploi vers le chômage sont, à ce sujet, assez révélateurs : ils sont toujours plus élevés et ce, de façon significative (entre deux et trois fois plus élevés) chez les jeunes (15-19 ans et 20-24 ans) que chez les plus âgés²³.

Le taux de succès dans le passage de l'inactivité vers l'activité (c'est-à-dire la proportion des sorties de l'inactivité qui se terminent par l'accès à l'emploi)²⁴ est nettement plus élevé chez les adolescents que chez les autres groupes démographiques. Plus de 56% des flux provenant de l'inactivité ont l'emploi comme destination chez les 15-19 ans, comparativement à 31% chez les hommes de 25-44 ans. En général, un taux de succès élevé s'explique beaucoup plus par un taux de transition relativement faible entre inactivité et chômage que par un taux de transition élevé entre inactivité et emploi. C'est le cas en particulier des adolescents et des femmes de 45-64 ans. Cela signifie qu'un fort pourcentage d'entre eux se présentent sur le marché du travail seulement si une opportunité d'emploi existe. C'est aussi un taux relativement faible de transition de l'inactivité vers le chômage qui explique le taux de succès plus élevé chez les femmes de 25-44 ans comparativement aux hommes du même groupe d'âge.

Finalement, soulignons que le schéma de comportement des taux de transition entre les trois états : chômage, emploi et inactivité chez les 20-24 ans est comparable au schéma observé chez les 25-44 ans quant aux sorties du chômage, mais diffère de façon significative quand on examine les sorties de l'emploi et de l'inactivité, qui sont proportionnellement beaucoup plus élevées chez les jeunes.

b. *Incidences et durée moyenne du chômage*

L'examen des chiffres présentés au tableau 2 montre que le chômage relativement plus élevé chez les jeunes (15-19 ans et 20-24 ans, hommes et femmes) comparativement au groupe des 25-44 ans²⁵, reflète une incidence du chômage plus forte et une durée moyenne plus faible²⁶ chez les jeunes. Cette faible durée relative s'explique en partie par un taux plus élevé de sorties de la population active qui peut être dû, entre autres choses, aux retours aux études et à un certain phénomène de découragement causé par le nombre insuffisant de débouchés possibles.

23. Cela peut s'expliquer par une proportion relativement élevée d'emplois précaires chez les jeunes.

24. *PNE*, voir tableau 1.

25. Choisi ici comme groupe de référence.

26. Donc, une durée plus courte des emplois ou de l'inactivité.

Le cas des adolescents est particulièrement frappant, avec un taux de chômage 2,4 fois plus élevé que le taux observé chez les 25-44 ans. Cette différence est due, pour une très large part, à la fréquence du chômage beaucoup plus forte chez les 15-19 ans. Cette fréquence est 2,9 fois supérieure à la fréquence calculée pour le groupe de référence, et elle n'est que très légèrement compensée par une durée moyenne du chômage plus faible de 20% chez les adolescents. Cela se vérifie chez les jeunes hommes et chez les jeunes femmes, bien que de façon légèrement moins marquée chez ces dernières.

Le même schéma s'applique au groupe des 20-24 ans dont le taux de chômage est de 1,75 fois celui des 25-44 ans et s'explique essentiellement par une plus forte incidence du chômage chez les 20-24 ans, soit 1,8 fois plus élevée que chez les 25-44 ans. Quant à l'écart entre les durées moyennes du chômage des 20-24 ans et des 25-44 ans, il est faible, soit 0,2 mois. Chez les 45-64 ans, le taux de chômage relativement faible s'explique à la fois par une plus faible incidence du chômage et une durée moyenne moins longue que chez les 25-44 ans.

TABLEAU 2
SITUATION DU CHÔMAGE
— 1981 —

	Taux de chômage	Taux de chômage	Incidence	Durée moyenne
	Observé (%)	Calculé (%)	Calculée (%)	Calculée (mois)
Hommes et femmes				
Tous les âges	10,40	10,86	4,02	2,70
15-19 ans	21,30	21,24	9,16	2,32
20-24 ans	15,30	15,58	5,69	2,74
25-44 ans	8,70	9,12	3,13	2,91
45-64 ans	6,70	7,68	2,84	2,70
Hommes				
Tous les âges	9,80	10,52	3,73	2,82
15-19 ans	21,80	21,89	9,31	2,35
20-24 ans	16,70	16,96	5,95	2,85
25-44 ans	7,70	8,51	2,79	3,05
45-64 ans	6,30	7,93	2,72	2,92
Femmes				
Tous les âges	11,30	11,42	4,44	2,57
15-19 ans	20,70	20,47	8,98	2,28
20-24 ans	13,70	13,96	5,39	2,59
25-44 ans	10,20	10,19	3,68	2,77
45-64 ans	7,50	7,70	3,22	2,39

Finalement, si on compare les chiffres pour les femmes et les hommes, deux observations se dégagent. Premièrement, le taux de chômage moins élevé est accompagné d'une incidence du chômage moins forte chez les femmes de 15-19 ans et de 20-24 ans, comparativement aux hommes appartenant au même groupe d'âge. La situation est inversée dans le cas des femmes de 25 à 64 ans. Deuxièmement, la durée moyenne du chômage des femmes est toujours plus faible que chez les hommes. On verra plus loin que cela provient en partie du taux plus élevé de sorties des femmes vers l'inactivité.

Ces résultats suggèrent que, de façon générale, la différence observée entre le taux de chômage de deux groupes démographiques donnés, est causée essentiellement par des différences d'incidence du chômage. De plus, l'incidence du chômage, comparativement à la durée moyenne, explique généralement (sauf chez les hommes de 25 à 64 ans) une plus large part (de 1,3 à 4 fois plus) du taux de chômage. Ce phénomène se manifeste plus particulièrement chez les moins de 25 ans. Cela semble être en accord avec la « nouvelle vision » du chômage selon laquelle une large part du chômage s'explique par un taux de roulement élevé. On verra dans la section suivante, où l'analyse s'étend aux mesures de concentration du chômage, que cette « nouvelle vision » du chômage n'est pas appuyée par les chiffres québécois.

c. Concentration du chômage et sorties de la population active

La durée moyenne d'une période de chômage est courte. Elle est la plus élevée pour les hommes de 25-44 ans (3,2 mois). De plus, elle est plus longue (de 0,4 mois environ) chez les hommes que chez les femmes. Il n'est cependant pas évident que l'on puisse en conclure que les hommes, et plus particulièrement ceux de 25-44 ans, subissent en moyenne des périodes de chômage de plus longues durées que les femmes. En effet, comme il a été dit précédemment, le calcul de la durée moyenne ne permet pas de différencier entre l'obtention d'un emploi et le retrait d'activité. Or, les sorties vers l'inactivité peuvent s'expliquer par des raisons familiales, de retour aux études ou autres obligations personnelles mais aussi par un phénomène de découragement. Dans ce dernier cas, il devient difficile de distinguer parmi les inactifs ceux qui, à toutes fins pratiques, sont en chômage.

Le calcul de la « durée moyenne d'une période de chômage pour le travailleur non découragé » est effectué conditionnellement au non-retrait de la population active. Sous cette contrainte, il s'ensuit que, à l'exception des adolescents, et pour des groupes d'âge correspondants, les femmes subissent des périodes de chômage en moyenne plus prolongées comparativement aux hommes. Chez les femmes de tous les groupes d'âge, la durée moyenne du chômage devient environ deux fois plus

élevée qu'initialement (c'est-à-dire quand les retraités hors population active sont pris en compte). Chez les hommes, les différences entre les deux estimateurs de la durée moyenne du chômage sont moins marquées, en raison du plus faible taux de sorties vers l'inactivité chez ces derniers.

TABLEAU 3
RÉSULTATS D'ESTIMATION

Année 1981	15-19 ans		20-24 ans		25-44 ans		45-64 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
ESTIM 01	2,33	2,26	2,93	2,59	3,21	2,80	2,85	2,41
ESTIM 02	4,68	4,42	4,44	4,62	4,80	6,09	5,53	5,66
ESTIM 03	50,05	45,99	39,02	47,63	38,58	49,27	44,72	55,81
ESTIM 04	21,48	20,38	13,33	18,39	12,04	17,63	15,72	23,13
ESTIM 05	71,30	70,10	59,81	66,53	57,34	65,57	63,87	71,55
ESTIM 06	39,68	41,73	27,52	32,99	23,73	29,28	29,14	36,18
ESTIM 07	82,38	83,18	72,70	77,44	69,23	75,04	75,02	80,17
ESTIM 08	53,94	59,12	40,73	45,62	34,87	39,44	40,90	46,90
ESTIM 09	5,10	3,43	9,29	7,60	12,43	10,49	9,49	7,51
ESTIM 10	20,89	13,38	30,06	26,93	37,75	35,72	33,19	28,71
ESTIM 11	0,73	0,27	1,24	0,78	1,97	1,40	1,70	0,76
ESTIM 12	4,93	1,84	6,49	4,38	9,34	7,24	9,45	4,53
ESTIM 13	61,57	57,81	41,82	51,57	39,76	58,05	59,56	62,59
ESTIM 14	57,12	63,42	43,87	53,11	46,77	65,81	63,23	69,56
ESTIM 15	38,38	42,18	58,16	48,43	60,23	41,95	40,37	37,41
ESTIM 16	42,88	36,58	56,13	46,89	53,23	34,19	36,77	30,44
ESTIM 17	7,54	10,48	8,07	8,81	8,02	8,32	6,92	9,73
ESTIM 18	14,49	18,59	16,36	16,22	15,35	13,48	12,33	14,68
ESTIM 19	20,28	24,36	23,93	22,64	21,99	17,66	16,86	18,38
ESTIM 20	31,43	32,61	40,24	36,03	37,04	26,40	26,23	25,38
ESTIM 21	39,70	35,95	52,86	45,54	50,11	33,25	34,04	29,98

NOTE: On trouvera en appendice la définition des estimateurs ESTIM 01 à ESTIM 21.

La proportion des courtes périodes de chômage (c'est-à-dire celles qui sont de durées inférieures ou égales à trois mois) est relativement élevée. La part des périodes de chômage de durée inférieure ou égale à un mois varie entre 38,6 et 55,8% pour l'ensemble des groupes démographiques. Ces chiffres sont évidemment plus élevés quand on considère les périodes dont la durée ne dépasse pas deux ou trois mois. Les intervalles de variation sont alors: de 57,3 à 71,6% dans le premier cas et de 69,2 à 83,2% dans le second cas. De façon générale, ce sont les hommes de 25-44 ans et les hommes de 20-24 ans qui ont les plus faibles proportions de courtes périodes de chômage. Par exemple, pour les périodes de

chômage qui se terminent dans l'espace d'un mois, les chiffres sont 38,6 et 39% respectivement. Les adolescents (hommes et femmes) et les femmes de 45-64 ans se situent à l'autre extrême avec les plus fortes proportions de courtes périodes. Les chiffres correspondants sont 50,1, 46 et 55,8% respectivement. Mis à part le groupe d'âge 15-19 ans, les chiffres pour les femmes sont supérieurs à ceux observés pour les hommes appartenant au même groupe d'âge.

Si les courtes périodes représentent la plus grande part des périodes de chômage, la proportion du chômage expliqué par ces courtes périodes demeure relativement faible : entre 12 et 23,1% seulement du chômage est dû à des périodes de chômage de durée inférieure ou égale à un mois ; entre 23,7 et 41,7% du chômage s'explique par des périodes de chômage dont la durée est de deux mois ou moins. Quant aux périodes de chômage de trois mois ou moins, elles causent moins de 50% du chômage chez l'ensemble des groupes démographiques, à l'exception des adolescents (53,9 et 59,1% pour les hommes et les femmes respectivement). Cela peut s'expliquer par la mobilité et l'instabilité²⁷ relativement élevées chez ces derniers, qui sortent fréquemment de la population active, assez souvent pour des raisons de retour aux études. Il est intéressant de noter que les périodes de chômage de trois mois ou moins représentent aussi peu que 34,9% du chômage des hommes de 25-44 ans, et approximativement 40% du chômage chez les femmes de 25-44 ans et les hommes de 20-24 ans et de 45-64 ans. Cela veut dire qu'une part relativement forte du temps chômé est causée par des longues périodes de chômage. Les chiffres plus élevés pour les femmes comparativement aux hommes appartenant au même groupe d'âge ne sont pas nécessairement le résultat d'un plus grand succès sur le marché du travail. Ils s'expliquent pour une large part par un taux plus élevé de sorties vers l'inactivité²⁸.

La proportion des longues périodes de chômage (c'est-à-dire les périodes de durée supérieure à six mois) est relativement faible. Pour l'ensemble des groupes démographiques, entre 3,4 et 12,4% des périodes de chômage dépassent six mois. Cependant, elles expliquent une part relativement élevée du chômage, soit entre 13,4 et 37,8%. Ce sont les 25-44 ans, hommes et femmes, et les hommes de 45-64 ans qui supportent le plus fortement le fardeau des longues périodes de chômage, dans des proportions de 37,8, 35,7 et 33,2% respectivement. Ce fardeau demeure lourd pour les autres groupes de 20 ans et plus, avec plus de 27% du chômage causé par des périodes dont la durée dépasse six mois. Les périodes de chômage de plus d'un an sont rares : elles n'atteignent jamais

27. Qui peuvent être voulues, acceptées ou subies.

28. Les calculs considèrent comme nette la distinction entre chômage et inactivité, alors que la réalité est tout autre.

2%. Cependant, elles causent plus de 9% du chômage des hommes de 25-44 ans et de 45-64 ans, approximativement 7% du chômage des femmes de 25-44 ans et des hommes de 20-24 ans²⁹. Ces chiffres montrent clairement le caractère peu informatif de la durée moyenne d'une période de chômage, qui ne fait pas bien ressortir l'importance des longues périodes de chômage dans l'explication du chômage total.

Une forte proportion des périodes de chômage se terminent par des sorties de la population active. Elles comptent pour une large part du chômage observé. Chez les hommes de 20-24 ans et les hommes de 25-44 ans, 43,9% et 46,8%, respectivement du chômage est dû à des périodes de chômage qui se terminent dans l'inactivité. Pour tous les autres groupes démographiques, les chiffres correspondants dépassent 50%. Vu d'un angle différent, cela signifie qu'une part relativement faible (inférieure à 50%, sauf pour les hommes de 20-24 ans et de 25-44 ans) du chômage s'explique par des périodes de chômage qui se terminent par l'accès à un emploi³⁰. Celle-ci est la plus faible pour les adolescents, les 45-64 ans et les femmes de 25-44 ans et varie entre 37,4 et 42,2%. Elle est plus près de 50% pour les femmes de 20-24 ans.

On dira qu'un groupe démographique *X* a plus de succès en termes de sorties du chômage qu'un autre groupe démographique *Y*, si une plus forte proportion du chômage subi par le groupe *X* est de courte durée et se termine en emploi. Les estimateurs ESTIM 17 à ESTIM 21 sont des estimateurs de la probabilité conjointe que le chômage soit causé par des périodes de chômage d'une durée donnée qui se terminent par l'accès à l'emploi. Il en ressort que la proportion du chômage qui s'explique par des périodes de chômage qui sont courtes (de durées inférieures ou égales à trois mois) et se terminent en emploi est faible et n'atteint jamais 25%. Elle varie entre 6,9 et 10,5% pour les périodes de chômage qui ne dépassent pas un mois, et entre 16,9 et 24,4% pour les périodes de chômage de trois mois ou moins. Ce sont les adolescents et les jeunes adultes qui semblent avoir les taux de succès les plus élevés. Chez les adolescents, cela s'explique par la dominance des courtes périodes de chômage. Chez les 20-24 ans, cela est dû à la proportion relativement forte des périodes de chômage qui se terminent par l'accès à l'emploi. La proportion du chômage expliqué par des périodes de chômage dont la durée ne dépasse pas six mois et qui se terminent par un emploi est la plus forte pour les 20-24 ans, hommes et femmes, et les hommes de 25-44 ans,

29. Les chiffres pour 1982 montrent comment la mauvaise conjoncture a augmenté plus encore l'importance relative du chômage de longue durée et ce, pour l'ensemble des groupes démographiques. Par exemple, la proportion du chômage causé par des périodes de chômage d'une durée supérieure à un an a augmenté de façon dramatique chez les hommes de 25-44 ans et les hommes de 20-24 ans, atteignant 17,3 et 12,6% respectivement. Voir Mayer, F. et P.-M. Roy, *loc. cit.*, p. 71.

30. En 1982, ces proportions sont inférieures à 50% pour l'ensemble des groupes démographiques.

soit entre 36 et 40,2%. Elle est beaucoup plus faible pour les femmes de 25-44 ans et pour les 45-64 ans, hommes et femmes, et varie entre 25,4 et 26,4%. Finalement, la proportion du chômage qui se termine en emploi après un an³¹ est négligeable : elle ne dépasse pas 3,3% chez les hommes et n'atteint jamais 1,5% chez les femmes.

V. CONCLUSION

Le phénomène de concentration du chômage ressort très clairement des résultats présentés au tableau 3. Ce phénomène se manifeste pour l'ensemble des groupes démographiques, quoique de façon beaucoup moins accentuée chez les adolescents, dont le comportement sur le marché du travail se distingue assez nettement de celui des autres groupes d'âge par des passages plus fréquents entre activité et inactivité. Les résultats pour les hommes de 20-24 ans se rapprochent souvent des chiffres obtenus pour les hommes de 25-44 ans, c'est-à-dire qu'ils apparaissent fortement attachés au marché du travail et supportent une proportion relativement élevée de longues périodes de chômage. Cependant, comme il a été mentionné précédemment, les passages de l'emploi vers le chômage dans un mois typique sont nettement plus élevés pour les 20-24 ans comparativement aux 25-44 ans et plus encore pour les hommes que pour les femmes. De plus, il est vraisemblable qu'un certain découragement des jeunes ait, depuis quelques années, retardé leur entrée sur le marché du travail. Donc, au total, la situation des 20-24 ans en termes de poids du chômage se compare défavorablement à la situation des 25-44 ans. Finalement, les femmes sortent relativement plus de la population active comparativement aux hommes. Le groupe des femmes de 20-24 ans est celui dont le comportement ressemble le plus au comportement des hommes du même groupe d'âge.

Les chiffres présentés au tableau 3, plus particulièrement la proportion relativement forte du chômage causé par des longues périodes de chômage et par des sorties vers l'inactivité, montrent clairement la difficulté d'accès à l'emploi et contredisent de façon non équivoque la « nouvelle vision » du chômage, dont l'explication est fondée essentiellement sur de courtes périodes de chômage accompagnées d'un taux de roulement élevé. Il faut noter plus particulièrement le cas des jeunes adultes (20-24 ans) qui sont déjà très attachés au marché du travail (passages relativement faibles du chômage vers l'inactivité), certainement beaucoup plus que les 15-19 ans, et chez qui se manifeste fortement le phénomène de concentration du chômage. Ce phénomène est moins accentué chez les jeunes adultes que chez les 25-44 ans. Cependant, il fait bien ressortir que le chômage des 20-24 ans, bien qu'il s'accompagne d'une fréquence du

31. Ces chiffres sont le résultat de calcul de la différence: ESTIM 16 – ESTIM 21.

chômage plus élevée et d'une plus courte durée moyenne comparative-ment aux 25-44 ans, se compose pour une large part de chômage de longue durée. Les politiques d'accès à l'emploi et de réduction du chômage des jeunes devront en tenir compte.

En conclusion, la durée moyenne du chômage, généralement courte, est peu représentative de la part du chômage de longue durée dans le chômage total. La concentration du chômage existe chez l'ensemble des groupes démographiques, plus chez les hommes que chez les femmes, et de façon beaucoup moins accentuée chez les adolescents. Déjà Clark et Summers³² et Hasan et De Broucker³³ ont mis en évidence le phénomène de concentration du chômage pour l'ensemble des États-Unis et du Canada. Très clairement, nos résultats appuient la vision traditionnelle du chômage selon laquelle un nombre relativement petit de « travailleurs défavorisés » supportent la plus large part du chômage.

32. Clark, K.B. et L.H. Summers (1979), *loc. cit.*

33. Hasan, A. et P. De Broucker (1984 et novembre 1982), *loc. cit.*

APPENDICE
DÉFINITION DES ESTIMATEURS

ESTIMATEUR	DESCRIPTION
ESTIM 01	Durée moyenne d'une période complète de chômage
ESTIM 02	Durée moyenne d'une période complète de chômage pour le chômeur non découragé
ESTIM 03	Proportion des périodes de chômage de durée inférieure ou égale à 1 mois
ESTIM 04	Proportion du chômage dû à des périodes de durée inférieure ou égale à 1 mois
ESTIM 05	Proportion des périodes de chômage de durée inférieure ou égale à 2 mois
ESTIM 06	Proportion du chômage dû à des périodes de durée inférieure ou égale à 2 mois
ESTIM 07	Proportion des périodes de chômage de durée inférieure ou égale à 3 mois
ESTIM 08	Proportion du chômage dû à des périodes de durée inférieure ou égale à 3 mois
ESTIM 09	Proportion des périodes de chômage de durée supérieure à 6 mois
ESTIM 10	Proportion du chômage dû à des périodes de durée supérieure à 6 mois
ESTIM 11	Proportion des périodes de chômage de durée supérieure à 12 mois
ESTIM 12	Proportion du chômage dû à des périodes de durée supérieure à 12 mois
ESTIM 13	Proportion des périodes de chômage qui se terminent en inactivité
ESTIM 14	Proportion du chômage dû à des périodes qui se terminent en inactivité
ESTIM 15	Proportion des périodes de chômage qui se terminent en emploi
ESTIM 16	Proportion du chômage dû à des périodes qui se terminent en emploi
ESTIM 17	Proportion du chômage dû à des périodes se terminant en emploi et de durée inférieure ou égale à 1 mois
ESTIM 18	Proportion du chômage dû à des périodes se terminant en emploi et de durée inférieure ou égale à 2 mois
ESTIM 19	Proportion du chômage dû à des périodes se terminant en emploi et de durée inférieure ou égale à 3 mois
ESTIM 20	Proportion du chômage dû à des périodes se terminant en emploi et de durée inférieure ou égale à 6 mois
ESTIM 21	Proportion du chômage dû à des périodes se terminant en emploi et de durée inférieure ou égale à 12 mois

NOTE : Les estimateurs ESTIM 01 et ESTIM 02 sont calculés en mois. Tous les autres estimateurs sont exprimés en pourcentage. Les formules des estimateurs sont décrites de façon détaillée dans l'appendice technique, qui peut être obtenu directement des auteurs.